

Technicien de service informatique

RNCP1703 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	326r
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	15/03/2010

Certificateur(s)

GEFI · SIRET : 41262676400028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en service informatique a comme fonction principale d'intervenir dans des services informatiques en 'mono-poste' ou en réseaux pour diagnostiquer et dépanner les incidents.

Les modes d'interventions diffèrent et génèrent trois types de poste :

- technicien de maintenance : intervention ponctuelle sur des sites clients, à la suite de la constatation d'une panne ou d'une modification d'un système informatique, pour installer, conseiller et dépanner les matériels et logiciels informatiques
- assistant micro-informatique : il participe à la gestion d'un parc informatique et des utilisateurs. Il intervient dans la durée sur des actions de maintenance préventive et curative, voir sur la formation des utilisateurs
- technicien hot line : il reçoit des appels téléphoniques des utilisateurs informatiques, diagnostique les incidents et assure leur résolution à distance ou met en oeuvre des moyens d'interventions sur site

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont les suivantes : - Maîtriser l'architecture des ordinateurs, le fonctionnement des principaux périphériques

- Connaissance en matière de systèmes d'exploitation et d'applicatifs bureautiques
- Connaissance et maîtrise de la méthodologie de diagnostic et d'interventions téléphoniques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les techniciens de services en informatique sont principalement salariés de sociétés de maintenance ou de services en informatique qui ont des contrats de maintenance avec des sociétés utilisatrices . Ils peuvent plus rarement être salariés de grands groupes qui réalisent en interne les prestations de maintenance en informatique relatives à leur parc informatique .

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien Micro Systèmes et Réseaux Informatiques.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

25% formateurs, 75% professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

50% formateurs, 50% professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 15/03/2010

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP9659

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.gefi-sa.com>

<http://www.carif-idf.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1703/>